

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

ANNÉE 1935

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME



αἱ βοτάναι σιγηλῶς τὸ ὠφελοῦν
προτίσονται.

LYON

JOANNÈS DESVIGNE & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 A 42, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU

—
1936

Séance du 23 Janvier 1912.

La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence de M. PRUDENT.

M. GUIANT, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, présenté par MM. Beauverie et Ray, et M. BUGNON, professeur à l'Ecole primaire supérieure, 20, rue Neyret, présenté par MM. Beauverie et Laurent, sont admis comme membres de la Société.

M. ABRIAL donne lecture d'une notice intitulée : *Recherche d'un albumen résiduel chez les graines d'Amandier*, et dont voici le texte :

M. Pechoutre, en 1902, a étudié les graines d'un grand nombre de genres de la famille des Rosacées, chez lesquelles il a trouvé, suivant les espèces, une plus ou moins grande abondance d'un albumen résiduel ; les unes avaient encore plusieurs assises et, dans d'autres, l'albumen était réduit à une seule assise ; c'est le cas des graines d'Amandier.

Van Tieghem a trouvé, chez toutes les graines dites exalbuminées, dont l'albumen s'est constitué en tissu, la persistance d'une assise de cellules qu'il a appelée assise digestive.

Les graines exalbuminées ne possédant pas cette assise digestive sont assez rares, M. Guignard signale les graines d'Onothéracées et de Lythracées, dans lesquelles le noyau secondaire du sac embryonnaire, après la double fécondation, se divise en un certain nombre de noyaux, qui se disposent contre la paroi, mais il ne se forme pas autour d'eux de membrane cellulaire, il n'y a pas de tissu organisé.

M. Guignard a retrouvé à maturité, dans les graines de ces deux familles, contre les parois du nucelle digéré, les noyaux libres de l'albumen.

Dans la thèse de Pechoutre, nous trouvons une étude très détaillée des téguments de l'amande des graines d'Amandier.

M. Pechoutre signale dans ces graines une seule assise d'albumen résiduel appuyé contre un reste de nucelle, réduit à des membranes écrasées.

Cependant, quand l'on fait tremper pendant vingt-quatre heures une graine d'amandier dans l'eau, pour séparer plus facilement les téguments de l'amande, les téguments se séparent de l'amande en emportant avec eux une gaine conique, nacrée, qui entourait la radicule dans la graine.

Une coupe de cette gaine nous montre un albumen résiduel formé, dans sa plus grande épaisseur, de quinze à vingt assises ; le nombre va en diminuant à mesure que l'on s'éloigne du centre, il se continue assez loin par deux ou trois assises, et, enfin, se réduit à une seule, qui entoure complètement l'amande.

Cette gaine conique très visible n'a pas été signalée par Pechoutre dans sa thèse. Ce reste d'albumen ainsi localisé autour de la radicule n'a pas de fonctions connues.

M. VIVIAND-MOREL présente des plantes fleuries provenant de son jardin à Villeurbanne : 1° *Nardosmia fragrans* Presl. Il fait remarquer que cette plante, commune dans l'Europe méridionale, a été signalée au Pilat (Villars), au Mézenc et dans le Dauphiné : elle n'est qu'adventice dans ces stations, et probablement échappée des jardins, où on la cultive pour ses fleurs à odeur de vanille et à épanouissement hivernal.

M. LAURENT indique qu'il a trouvé récemment cette plante, également en fleurs, le long d'un mur qui borde le chemin de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or au mont Cindre, près de la sortie du village. Il a récolté fréquemment cette espèce autour de Caen (Calvados), spécialement sur les bords du canal de l'Orne, dans la ville même, en 1909 et 1910.

2° Plusieurs espèces fleuries du genre *Helleborus*. M. VIVIAND-MOREL rappelle que ce genre a été divisé par Spach en trois sections : *Chionorhodon*, *Helleborastrum*, *Griphopus*.

La première section ne comprend qu'une espèce : *H. niger*. A Paris et en Angleterre, on cultive cette belle plante sous châssis, pour en hâter la floraison, et surtout faciliter l'allongement des tiges. Cette espèce a produit dans les cultures

plusieurs races, qui ont reçu des horticulteurs des noms distincts, et qui diffèrent, soit par l'époque de floraison, soit par l'abondance des fleurs. Les formes les plus précoces présentent un nombre de carpelles plus considérable, mais ne donnent pas de graines.

La deuxième section présente des espèces à sépales verts et d'autres à sépales violâtres. Au premier type appartiennent : *H. viridis*, *H. dumetorum*, *H. pallidus*, *H. laxus*, *H. Bocconi*, *H. multifidus*, *H. angustifolius*, *H. graveolens*.

Les espèces à sépales violâtres sont : *H. atrorubens*, *H. purpurascens*, *H. atropurpureus*, *H. cupreus*, *H. intermedius*, *H. orientalis*. Un certain nombre de ces espèces ont produit, par croisement et hybridation, des variétés horticoles très appréciées.

La troisième section renferme *H. fætidus* et *H. lividus* (*H. trifolius*).

H. viridis et *H. fætidus* sont les deux espèces que l'on rencontre sûrement en France (toutefois, certains auteurs signalent çà et là *H. niger*). *H. viridis*, qui se rencontre dans un assez grand nombre de localités en France, a été signalée à tort à Saint-Chef (Isère). Elle a dû y être introduite, et elle a été ensuite remise à Jordan comme originaire de cette localité.

M. VIVIAND-MOREL présente ensuite les plantes suivantes :

1° *Daphne Philippi*, forme réduite du *D. Laureola*, plus ramifiée et traçante. Les rameaux présentés portent des fleurs hermaphrodites ; mais il existe souvent des individus à fleurs unisexuées, par avortement des pièces de l'un ou l'autre sexe.

2° *Sabina Villarsii*. Cette plante, nommée d'abord *Juniperus Sabina arborea* par Villars, puis *Juniperus thurifera alpestris*, a été aussi appelée, dans des ouvrages récents, *Juniperus thurifera* var. *Gallica*. Cet arbre semble localisé, en France, dans deux ou trois stations des Hautes-Alpes. Les rameaux feuillés sont employés pour falsifier la Sabine (*Juniperus Sabina*) dont ils semblent posséder les propriétés emménagogues. Dans les contrées où croît cette plante, on prétend que la liqueur obtenue en faisant macérer ses rameaux feuillés dans le vin amène la stérilité.

3° *Chimonanthus fragrans* Lindl. (= *Calycanthus præcox* L.). Cette arbrisseau porte souvent, en plein hiver, des fleurs à odeur agréable, d'un blanc gris lavé de rouge en dedans.

4° *Eranthis hiemalis*, type d'un genre voisin des Hellébores, dont il diffère principalement par son calice hexamère. Cette plante fleurit parfois sous la neige.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance du 6 Février 1912.

La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence de M. PRUDENT.

Mlle RENARD présente le travail suivant sur les *Champignons à acide cyanhydrique* :

Dans le *Bulletin de la Société mycologique de France* (3^e fascicule de 1911), M. Offner communique le résultat de ses recherches sur la présence de l'acide cyanhydrique chez les *Champignons*. Il décèle la présence de cet acide au moyen du papier micro-sodé. C'est un réactif indiqué par M. Guignard en 1906 et qu'on obtient facilement en plongeant du papier buvard blanc dans une solution aqueuse d'acide picrique au 1/100^e, puis, après séchage, dans une solution de carbonate de soude au 1/10^e. Ce papier jaune soufre a la propriété de se colorer en rouge brique en présence des vapeurs d'acide cyanhydrique. Il suffit de suspendre un fragment de ce réactif dans un vase où sont enfermés quelques échantillons de *Champignons à acide cyanhydrique* pour voir, après un temps plus ou moins long, le papier passer au rouge brique. La coloration rouge brique s'accroît peu à peu.

On savait depuis déjà longtemps que *Marasmius oreades* Bolf. contient de l'acide cyanhydrique. M. Offner a pu le vérifier avec le réactif micro-sodé.

Une seule des autres espèces de *Champignons* examinées par